



## CONVERGENCE DES LUTTES

Ce jour, le Mardi 18 Octobre 2022 devait se tenir un Comité technique Spécial.

En raison du contexte de crise sociale actuel, FO Justice de Meaux répond favorablement à l'appel interprofessionnel de la Confédération Force Ouvrière dans son communiqué du 14 Octobre 2022, pour protester contre la vie chère et réclamer de meilleures conditions de travail.

La revalorisation du point d'indice des fonctionnaires de 3,5% reste minime, par rapport à l'inflation de 6% en moyenne.

À travers cette mobilisation, nous dénonçons aussi, la remise en cause du droit de grève, des organisations syndicales, seule moyen parfois de faire entendre nos revendications.

En effet, l'action syndicale ne doit pas toujours être relayée au second plan, en utilisant comme arme fatale la loi, lorsqu'on refuse de négocier.

En ce sens, notre organisation syndicale ne siègera pas et nous serons donc bien présents, à la manifestation interprofessionnelle de ce jour à Paris.

Le Bureau Local FO Justice

Le 18/10/2022

